AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 25-4-83147881

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 80 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Bulletin n° 7 - 20 avril 1983 — EDITION "GRANDES CULTURES"

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant: G. VARLET-Commission Paritaire de Presse n° 1700 AD

COLZA

MELIGETHES - SCLEROTINIA

. STRATEGIE GENERALE DE LUTTE

MELIGETHES (voir bulletin n° 5 du 14/04/83)

SCLEROTINIA

Adapter la stratégie en fonction des risques :

- les PARCELLES A HAUTS RISQUES (micro-régions où la maladie est fortement présente ces dernières années, parcelles isolées) DOIVENT ETRE PROTEGEES AU MOMENT DE LA CHUTE DES PETALES . C'est-à-dire dans un délai approximatif de 5 à 8 jours après le début de la floraison. LA PERIODE D'INTERVENTION se situe DU DEBUT FLORAISON A LA CHUTE DES PREMIERS PETALES (stade G1). Se rapporcher le plus possible du stade G1 de la culture.
- Les NOMBREUSES PARCELLES QUI NE SONT PAS A HAUTS RISQUES
  . ATTENDRE LE STADE G1 du colza POUR DECIDER DE L'OPPORTUNITE d'un traitement (des informations régulières sont diffusées à la fois avec les bulletins et les répondeurs téléphoniques)

  . Ne PAS ENVISAGER D'APPLICATIONS FONGICIDES, si le risque est faible.

. SITUATION ACTUELLE - SYNTHESE DES OBSERVATIONS

. Evolution régulière de la végétation : stade E (allongement des pédoncules floraux) plus ou moins avancé dans de nombreuses situations ; le stade F1 (au moins 50 % des pieds avec une fleur ouverte) est atteint dans les parcelles les plus en avance.

. Au niveau du réseau d'observation sclérotinia mis en place conjointement avec le Cetiom, des apothécies sont observées, dans la région de SPOY (Spoy - Lux - Véronnes), dans la région de NUITS-ST-GEORGES (21) et à CONFLANS SUR LANTERNE (70).

. Toujours des captures de méligèthes

. Peu de captures de charançons des siliques.

. PRECONISATIONS :

. En ce qui concerne les méligèthes :

- Plus d'intervention dès l'apparition des premières fleurs
- Envisager des applications uniquement sur les parcelles en retard, ayant des niveaux de populations le justifiant.

P.156

. En ce qui concerne le Sclérotinia :

- Traitements déconseillés en Saône-et-Loire (absence de maladies ces dernières années)
- Dans les autres départements :
  . pour les parcelles à hauts risques ayant atteint le stade début floraison, prévoir des applications dès la fin de cette semaine et dans le courant de la semaine prochaine, selon l'évolution de la végétation et des conditions météorologiques.
  . pour les parcelles à hauts risques n'ayant pas atteint le stade début floraison, ne pas envisager d'application dans l'immédiat.
  . pour les autres parcelles qui ne sont pas à hauts risques, attendre le stade G1 (chute des premiers pétales) pour décider de l'opportunité d'un traitement.
- Bien que n'ayant pas encore une autorisation provisoire de vente, SPORTAK PF à 1,5 kg/ha donne des résultats intéressants en utilisation préventive.

C E R E A L E S

BLE D'HIVER

. *STADE VEGETATIF*

Le 19 avril les renseignements nous étaient parvenus pour 98 parcelles sur 186. Seules ces informations ont été comptabilisées dans le présent bulletin.

La quasi totalité des parcelles a atteint ou dépassé le stade 5 (épi à 1 cm)

La répartition de ces parcelles s'établit ainsi : Stade 5 : 38 %
Stade 6 : 46 %
Stade 7 : 16 %

La comparaison du stade végétatif montre une évolution sensible de la végétation par rapport à la semaine dernière.

	Parcelles observées communes aux deux semaines	% de parcelles au stade 5	% de parcelles au stade 6	% de parcelles au stade 7
Semaine du 6/04 au 14/04	68	62	31	7
Semaine du 15/04 au 20/04	68	26	53	21

Dans ces conditions, la décision de traitement ou de non traitement vis-à-vis des maladies du pied doit donc intervenir dans les jours qui viennent pour 3 parcelles sur 4 et en tout état de cause pour la fin avril sur tous les blés d'hiver.

. *ETAT SANITAIRE*

Les chiffres entre parenthèses du tableau suivant indiquent les pourcentages de parcelles ayant atteint ou dépassé les seuils portés en regard.

.../..

Départements	Nombre effectif de parcelles observées	Nbre de parcelles ou le piétin verse a dépassé le seuil de 20 %	Nbre de parcelles ou le piétin verse a dépassé le seuil de 15%	Nbre de parcelles où 20 % de feuilles basses sont touchées par Septoriose	Nbre de parcelles où 20 % de feuilles basses sont touchées par Oïdium	Nbre de parcelles ou la Fusariose a atteint 20 % des tiges
COTE D'OR	20	2 (10)	2 (10)	9 (45)	1 (5)	2 (10)
YONNE	16	6 (38)	8 (50)	7 (44)	8 (50)	3 (19)
NIEVRE	14	2 (14)	3 (21)	4 (36)	2 (14)	2 (14)
SAONE-et-LOIRE	16	4 (25)	5 (31)	8 (50)	4 (25)	1 (6)
HAUTE-SAONE	10	2 (20)	3 (30)	5 (50)	0 (0)	0 (0)
JURA + DOUBS	16	3 (19)	3 (19)	12 (75)	1 (6)	3 (19)
TOTAL CIRCONSCRIPTION	92	19 (21)	24 (26)	45 (50)	16 (17)	11 (12)

Seule l'Yonne est concernée par le problème *rouille brune* et dans ce département 10 à 12 % des parcelles observées présentent plus de 20 % de feuilles basses atteintes.

En matière de maladies du pied tant pour le *piétin verse* que pour la *fusariose*, la stagnation amorcée depuis fin mars début avril se confirme. Il faut voir là le fait que certaines parcelles semées après le 10 octobre et donc peu touchées (voir notre dernier bulletin du 14/04) sont maintenant prises en compte dans l'estimation des niveaux d'infestation.

Cette faible évolution se retrouve aussi d'une manière globale sur les maladies du feuillage. Notons cependant dans le département de l'Yonne la forte progression du pourcentage de parcelles présentant plus de 20 % de feuilles basses touchées par l'*oïdium*.

Par ailleurs, compte tenu de la climatologie enregistrée ces derniers jours et des tendances orageuses actuelles il faut s'attendre à une évolution de la *septoriose* d'ici la fin avril ou tout début mai.

. *PRECONISATIONS*

Lorsque les maladies du pied justifient une intervention, il sera toujours bon que la spécialité mise en oeuvre apporte aussi un fongicide actif sur *septoriose* (les différences d'efficacités sur cette maladie étant importantes on se reportera utilement aux produits soulignés figurant dans le tableau de notre avis du 31 mars).

Sur les parcelles à très haut potentiel de production il conviendra de tenir compte du "complexe maladie" pour décider d'un traitement même lorsque le seuil d'intervention n'aura pas été tout à fait atteint pour le *piétin verse*.

P.157

Dans certaines situations (présence de *rouille brune* ou d'*oïdium*) le choix du fongicide devra tenir compte dans les mêmes conditions que pour la *septoriose* de l'existence de ces maladies.

NOTA : Le stade du blé n'autorise plus l'application des antigraminées classiques et des régulateurs du type C3 ou C5.

ORGE D'HIVER

. *STADE VEGETATIF*

Pourcentage de parcelles aux stades indiqués sur 31 observations.

	Stade 5	Stade 6	Stade 7
Semaine du 6/04 au 14/04	45	39	16
Semaine du 15/04 au 20/04	19	48	32

. *ETAT SANITAIRE*

Deux maladies ont considérablement évolué depuis notre dernier avis :

- *la rhynchosporiose*
- *l'oïdium* à un moindre degré.

Actuellement 3 parcelles sur 4 méritent de recevoir une protection vis-à-vis de la *rhynchosporiose* et la climatologie reste favorable à cette maladie.

. *PRECONISATIONS*

Se reporter à nos avis n° 4 et 5 du 31 mars et du 14 avril pour le choix des fongicides à utiliser.

Des informations actualisées au jour le jour sont diffusées sur les répondeurs téléphoniques suivants :

BEAUNE	(80)	24.64.21	: Côte-d'Or - Jura - Saône-et-Loire
NEVERS	(86)	57.10.43	: Nièvre
VESOUL	(84)	75.32.14	: Haute-Saône
AUXERRE	(86)	46.51.51	: Yonne

DESHERBAGE DES ADVENTICES DU MAIS RESISTANTES AUX TRIAZINES AU SEMIS

I - *VIVACES*

Matière active	Produit commercial	Date d'application et dose	Adventices
E.P.T.C.	ERADICANE	7 l. Pré-semis maïs avec incorporation immédiate	Chiendent Prêles
3.6 D.C.P.	LONTREL SF 100	1,5 l. Post levée des adventices	Dicotylédones vivaces
butilate	SUTAN	10 l. de pc/ha - Pré-semis incorporé	Souchet comestible

II - *GRAMINEES ANNUELLES RESISTANTES*

Matière active	Produit commercial	Epoque de traitement	Adventices
alachlore	LASSO	Pré-semis incorporé Post-semis et pré-levée maïs	Sétaire, panic, digitaire Vulpin,...
métolachlore	HUMEXTRA - DUELOR	Pré-semis ou Post-semis mais pré-levée du maïs	Panic, digitaire, sétaire...
pendimethalin + atrazine	TAZASTOMP C	Post-semis - Pré-levée, avant stade 2 feuilles adventices	Graminées + dicotylédones résistantes
alachlore + atrazine	LASSO GD	Pré-semis incorporé Post-semis et pré-levée maïs	Graminées : panic, digitaire, sétaire ... + dicot. annuelles + amaranthe et morelle résist.
butraline + atrazine	AMEXIME PM	Post-semis - Pré-levée maïs	Panic, sétaire, digitaire + dicotylédones annuelles + Chénopode résistant
métolachlore + atrazine	PRIMEXTRA autosuspensible PRIMEXTRA 15 Micro sec	Pré-semis maïs Post-semis et pré-levée maïs	Panic, sétaire, digitaire ... dicotylédones annuelles Chénopode résistant
vernolate	SUR PASS	Pré-semis incorporé	Panic, sétaire, digitaire... + dicotylédones annuelles + amarantes résisantes
E.T.P.C.	ERRADICANE	Pré-semis incorporé	Graminées annuelles dicotylédones annuelles Vivaces - chiendent rampant prêles, ivraie vivace, agrostis sorgho d'Alep + chénopode résist.
butilate	SUTAN	Pré-semis incorporé	Panic, sétaire, digitaire ... + dicotylédones annuelles + souchet comestible
atrazine + ethalfluraline	MAIZOR	Post-semis ou Post-levée maïs avant stade 2 feuilles adventices	Panic, sétaire, digitaire... + dicotylédones annuelles

Action non négligeable sur dicotylédones citées mais incompléte.

958

DESHERBAGE DES ADVENTICES RESISTANTES AUX TRIAZINES EN POST-LEVEE DU MAIS

I - *VIVACES*

Matière active	Produit commercial	Date d'application et dose	Adventices
2.4.5. T.	DIVERS	0,75 à 1 l. de m.a traitement dirigé au stade 50 cm maïs	Ronces Gesse
2.4.5. T.P. ou fénoprop	DIVERS	" " "	Prêles Renouée amphibie
2.4. D. Sels d'amine	DIVERS	0,3 l. de m.a au stade 5 F maïs 0,75 à 1 l. de m.a selon température en traitement dirigé 50 cm maïs	Liserons Liserons Chardons

II - *DICOTYLEDONES ANNUELLES RESISTANTES*

Matière active	Produit commercial	Epoque de traitement	Adventices
bromophenoxime	DICOPRIME 2 l.	Post-levée à 15-30 cm du maïs	Renouée Chénopode, Morelle
dinoterbe	HERBOGIL Liquide 3 l. NIXONE Liquide	Post-levée→2-6 feuilles du maïs	Renouée
pyridate	LENTAGRAN 2 kg.	Post-levée→4-6 feuilles du maïs Stade 3-4 F → 9-10 F adventices	Amaranthe Chénopode Morelle
pyridate + 3,6 D.C.P.	PYRON 1,5 l.	" " "	Amaranthe
bentazone + atrazine	LADDOK 4 l.	Post-levée maïs	Chénopode Morelle